

# Assurance et Responsabilité Civile de Teneree



*(dessin de Pehel dans article de Nouvelle République)*

Après de nombreuses recherches voici l'assurance que nous avons choisi pour Teneree lors de notre périple.

C'est une assurance au tiers qui couvre une bonne partie de l'Amérique du sud à l'exception de : Colombie, Mexique, Belize, Nicaragua et Costa Rica. A ces pays il faudra prendre une assurance locale.

L'assurance au tiers couvre les dommages que nous pourrions causés avec Teneree aux autres cela comprend les dommages corporels et les dommages de biens.

Nous avons choisi l'assurance ALESSIE basé a Rotterdam.

Nous avons tout fait par internet et tout les échanges en français.

Le prix pour un an est de 685 € pour notre véhicule.

voici les coordonnées :

**Maria M. Alessie**

Eliotplaats 174

3068 VL Rotterdam – The Netherlands

alessie@alessie.com

tel +31 10 4 555 946 – fax +31 10 4 555 948

[www.alessie.com](http://www.alessie.com)